

Le Programme de placement dans une maison privée

## Un partenariat créatif à Edmonton

Par Djamila Amellal, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Bill Rankin

**G**âce à un partenariat tripartite, une initiative spéciale - le Programme de placement dans une maison privée (PPMP)- a été élaborée en 1998-1999 pour répondre aux besoins spécifiques des délinquantes en semi-liberté. Aujourd'hui, ce programme donne aux délinquantes qui se préparent à réintégrer la collectivité en libération conditionnelle la chance de vivre dans un environnement sain, qui favorise l'amélioration du comportement et qui fournit structure et soutien, ingrédients vitaux pour une réinsertion sociale sécuritaire et réussie des délinquantes.

« Le programme est une initiative conjointe entre le Bureau de libération conditionnelle de la région d'Edmonton et du District du Nord de l'Alberta, l'établissement Edmonton pour les femmes (ÉEPF) et la Société Elizabeth Fry d'Edmonton (SÉFE) », déclare M. Bill Green, un des pionniers du programme, actuellement directeur du Bureau sectoriel de libération conditionnelle de l'est de Toronto. « On avait constaté, à l'époque, que les options résidentielles existantes ne convenaient pas à certaines délinquantes sous responsabilité

fédérale en libération conditionnelle dans la ville d'Edmonton. Elles avaient besoin d'une autre alternative. Le PPMP a été créé pour solutionner cette situation en fournissant structure et appui supplémentaires aux délinquantes dans un contexte familial », ajoute-t-il.



Bill Green

### Un programme novateur pour répondre à des besoins spécifiques

Le PPMP consiste à établir des jumelages entre des familles privées et des délinquantes de l'ÉEPF, se préparant à sortir dans la collectivité en semi-liberté et intéressées à participer au programme. Le PPMP offre aux délinquantes la possibilité d'être placées dans une maison privée dans la ville d'Edmonton ou à proximité de la ville, tout en offrant orientation individualisée et appui de la part de la famille d'accueil. « Certaines délinquantes ont déjà essayé les maisons de transition et n'ont pas réussi, précise M. Bill Green. Certaines autres réalisent qu'elles ont besoin de plus de structure et d'un appui individualisé. Pour réussir, ces délinquantes ont aussi besoin d'une relation de confiance, dans le cadre des limites spécifiées dans leur plan de libération conditionnelle. »

Pour M<sup>me</sup> Melanie Shepard, coordonnatrice du PPMP de la SÉFE, « certaines délinquantes ont peur de se retrouver dans des maisons de transitions, avec d'autres délinquantes ayant des problèmes de toxicomanie par exemple. Dans une maison privée, les femmes ont aussi l'avantage de parler à une seule personne ce qui n'est pas le cas dans une maison de transition. Certaines trouvent vraiment leur place dans une maison d'accueil. »

### Le travail d'équipe au cœur de la réussite

« Actuellement, déclare M. Bob Stewart, surveillant de secteur du Bureau de libération conditionnelle d'Edmonton, l'équipe

de liaison au cœur de ce programme est constituée de trois personnes soit M<sup>me</sup> Kelly Hartle, coordonnatrice de l'ÉEPF, M<sup>me</sup> Melanie Shepard et moi-même. C'est incroyable tout le travail que nous faisons tous ensemble dans le cadre de ce programme. Cela prend de l'écoute, de la réflexion, de l'analyse, des rencontres et des discussions, des vérifications, de la publicité, et surtout beaucoup de coordination et de consultation. »

Pour sa part, le Bureau de district, représenté par M. Bob Stewart, identifie les besoins résidentiels en communauté des délinquantes, établit les enquêtes communautaires sur les fournisseurs éventuels de service d'accueil, participe aux sessions d'orientation, assure la surveillance des délinquantes en libérations conditionnelles, et établit, maintient et finance le contrat du PPMP avec la SÉFE. Le rôle de l'ÉEPF représenté par M<sup>me</sup> Kelly Hartle, est d'aider à jumeler les délinquantes avec les familles d'accueil potentielles après une sélection stricte des candidatures selon les attentes du SCC.

Quant à la SÉFE, elle est responsable du recrutement des familles d'accueil, des visites des foyers, de la formation et de la supervision des familles retenues. Ces dernières signent un contrat avec la SÉFE.

« D'habitude, je place des annonces dans l'*Edmonton Examiner* ou le *Sun*, déclare M<sup>me</sup> Melanie Shepard de la SÉFE, mais de nos jours les fournisseurs de services d'accueil demandent un formulaire de candidature car ils ont entendu parler du programme par d'autres personnes. Je peux dire que la réaction de la collectivité est positive puisque je reçois 18 à 25 appels téléphoniques par annonce placée. Je fais donc suivre la trousse d'information, j'exige trois références; après consultation avec les membres du comité de liaison, je me rends sur place pour évaluer les lieux et je pose les questions



**Madame Audra Andrews, agente de libération conditionnelle, en compagnie de Bob Stewart**



**Kelly Hartle**

nécessaires. Si le comité est satisfait, j'organise des sessions de formation qui incluent une visite de l'établissement. On passe ensuite à l'étape de jumelage qui est très importante puisqu'elle prend en considération les personnalités et préférences des délinquantes et des fournisseurs ainsi que l'expérience passée de ces derniers. A lieu ensuite l'enquête communautaire qui détermine si un jumelage est approprié. Après consultation avec l'équipe de liaison, on confirme ou infirme le jumelage. »

La Commission nationale des libérations conditionnelles devant approuver la demande de placement, l'équipe s'attèle ensuite à défendre le cas lors de l'audience de libération conditionnelle de la délinquante. Une fois approuvée, la SÉFE signe un contrat avec la famille d'accueil qui vient chercher la délinquante à l'établissement à 9 heures le jour de sa libération.

« La SÉFE administre le programme, précise M. Bob Stewart, le SCC paie pour la gestion administrative de ce contrat et pour les lits. Nous avons actuellement deux placements, huit autres délinquantes sont déjà jumelées et attendent leur libération et trois autres attendent d'être jumelées. »

### **La contribution des agents de libération conditionnelle**

« L'apport des agents de libération conditionnelle (ALC) est essentiel pour la réussite continue du programme, déclare M. Bill Green. Ils fournissent appui aux familles d'accueil et aux délinquantes, tout en respectant le contexte d'un foyer privé. »

Les ALC travaillent dans la collectivité en collaboration avec la SÉFE pour appuyer tous les cas du PPFP. « Oui, je suis bien occupée, déclare M<sup>me</sup> Audra Andrews, ALC, Unité des femmes, Bureau de libération conditionnelle d'Edmonton. Je supervise des délinquantes dans des maisons de transition, celles en libération d'office dans la collectivité et les délinquantes du PPMP. J'effectue les enquêtes communautaires sur les fournisseurs de service d'accueil et coordonne avec Melanie. Je rencontre la délinquante et le fournisseur de service les premiers jours dans la collectivité et

je parle avec ce dernier chaque jour. »

### **Le partenariat SCC - collectivité : une stratégie payante**

Lorsqu'on demande à M<sup>me</sup> Barbara Belcourt, qui, comme bien d'autres, accueille depuis des années des délinquantes dans son foyer, ce qui la motive à participer au PPMP, elle répond : « Ma motivation, c'est l'espoir de pouvoir faire une différence dans la vie de ces femmes. J'étais mentor d'une délinquante à l'ÉEPF. Je n'avais aucune idée de ce qui allait arriver lorsqu'on m'a demandé si je voulais participer au PPMP en 1999. J'ai accepté et j'ai eu toute la formation requise pour m'y préparer. On a ensuite établi un jumelage. C'était le premier. Elle avait 40 ans et était loin de chez elle. Nous avons eu une bonne relation. Sa vie était assez structurée et elle travaillait. Elle est restée huit mois et a demandé une prolongation de trois mois que la CNLC a approuvé. Ses enfants sont venus ici, je l'ai aidé à trouver un logement. Quand elle est partie, elle m'a manqué. Aujourd'hui, nous sommes amies et je l'appuierai toujours. »

Elle poursuit : « C'était quelque chose et j'ai appris beaucoup. Je ne savais pas comment m'occuper réellement d'un délinquant. J'ai appris sur le suicide, la question de limites et d'espace vital, les attentes et sur bien d'autres choses. »

Le succès du programme est aussi évident dans les témoignages de délinquantes qui ont participé au PPMP : « C'est une occasion en or d'avoir pu faire partie du PPMP », déclare une délinquante qui a réussi sa libération conditionnelle et qui vit maintenant dans la collectivité en libération d'office. « Le PPMP a fait des merveilles pour moi au moment où j'en avais le plus besoin. Barbara a été d'un appui incroyable, elle m'a donnée de l'espoir lorsque je pensais que je n'en avais plus. Elle m'a aidé à atteindre mes objectifs à court terme et à me concentrer sur ceux à long terme. Je lui suis tellement reconnaissante. »

### **La fierté en bout de ligne**

« L'idée originale du PPMP et l'initiative appartiennent à ce bureau et à la SÉFE, déclare Bob Stewart avec une fierté manifeste. L'idée est devenu un projet-pilote de trois ans. Et maintenant, c'est un programme qui fonctionne très bien. On a réussi. »

Contemplant le chemin déjà parcouru, M. Bill Green a ajouté : « Je tire beaucoup de fierté de cette réalisation quand je pense à tout le travail de certaines personnes de l'ÉEPF, celles du bureau de libération et de la SÉFE qui ont travaillé en étroite collaboration à

concrétiser cette initiative pour les délinquantes et la collectivité. La petite équipe s'est attelée à la tâche sans répit. On a vu des délinquantes réussir dans le programme et dans la vie, après plusieurs déceptions. Le premier placement du PPMP a bien réussi et elle vit actuellement heureuse dans la collectivité. »

### **La réinsertion sociale à son meilleur**

Le PPMP est un exemple des programmes efficaces et novateurs qui facilitent la réinsertion sociale des délinquantes en leur permettant de développer un sens d'appartenance à la collectivité, de réapprendre les connaissances de base et comment interagir avec les membres de la collectivité. Durant leur séjour dans la famille d'accueil, les délinquantes en semi-liberté expérimentent la vie au quotidien et ont un modèle dans leur vie : le fournisseur du service d'accueil.

« Les délinquantes savent que ce programme est une excellente occasion pour elles. Aux fournisseurs de service, nous disons que leur participation au PPMP changera leur vie car leur rôle ne se limite pas juste à fournir une chambre. Ils permettent aux délinquantes de se retrouver dans un contexte de famille et de développer une relation de confiance et de respect, la clé majeure du succès », déclare M. Bill Green.

Ainsi, le SCC réitère son engagement à travailler en vue d'une réinsertion sociale sécuritaire et réussie des délinquants grâce à ce genre de programme innovateur qui aide à la réalisation de ses objectifs corporatifs. Une chose est certaine : le PPMP, né de l'effort d'une petite équipe, aide au quotidien le Bureau de libération conditionnelle de la région d'Edmonton à relever ses défis dans la collectivité. ■



**Madame Barbara Belcourt en compagnie de M<sup>me</sup> Melanie Shepard qui fournit depuis des années un service d'accueil aux délinquantes en semi-liberté dans la ville d'Edmonton.**